

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 MAI 2018

Absents : Rémi Le Dantec, Marie-Laure Jaffro, Anne-Marie Georgelin

POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX VOIRIE 2018

Yvon HENRY du LAC nous a fait une première proposition sur les linéaires qu'on lui avait transmis. La prochaine réunion de la Commission devra valider les endroits les plus urgents afin de programmer les travaux.

VESTIAIRES FOOT

Début des travaux le 4 juin 2018.

Fin des travaux le 28 septembre 2018.

Main-courante en béton à démonter après la fin des matchs.

Couper l'enrobé avant l'enlèvement des poteaux.

SOL BIBLIOTHEQUE

Des devis sont demandés.

Le premier devis reçu se chiffre à 12 000 € TTC (S Cloarec)

Le second devis 9 600 € TTC (Jean Denis Rocrou)

SALLE DES SPORTS

Re-couverture des deux plans inclinés.

Travaux prévus vers la fin juin 2018 par l'entreprise S. Cloarec et M. Sérandour : 2 x 16 200 € HT.

TRAVAUX LIAISON SALLE DES SPORTS-VESTIAIRES MODULAIRES

Réaménagement du bas-côté de la salle des sports qui relie les vestiaires modulaires.

Recouvrir ce local en panneaux isolants.

Changer le bardage de couleur beige.

Recouvrir l'accès entre les deux locaux montant du devis : 10 000 € TTC.

Travaux à repreciser en fonction de la capacité à acquérir des locaux douches d'occasion.

TRAVAUX EFFECTUES

- Devis rambarde sur rampe PMR infirmières-réflexologue : 4000 € HT en attente d'une nouvelle consultation.
- Les peintures des locaux commerciaux infirmières-réflexologue devraient être réalisées en juin ainsi que le logement locatif « rue de Ploumagoar » : 7000 € par Patrick ROUAULT de Plélo.
- Démontage des 2 cheminées sur location Burlot + reprise des ardoises défectueuses. Réparation sur divers locaux : toiture location C Lemaire- Bibliothèque – dôme réfectoire par M. Sérandour : 1 420 € HT.
- Vestiaire modulaire : pose d'une cloison afin d'avoir 2 vestiaires (1 visiteur et 1 local) et pose d'une porte d'accès sur le local attenant à la salle des sports par S. Cloarec pour 540 € HT.
- Travaux d'enrobé dans la cour des infirmières, réflexologue et coiffeuse + 2 rampes PMR par V. Thomas pour un montant de 1 180 € HT.
KERPRIN les travaux sol et estrade de la salle sont terminés.
- La fenêtre du petit local commercial est posée par Thierry CARDINAL pour 1 152 € HT.
Toiture refaite à neuf par JP BOULANGER.
- Ecole : 2 stores pour les portes de Corinne et Edith sont commandés auprès de T. Cardinal pour 400 € HT.
- Devis fermeture Kerprin des 2 travées restantes. Attendre le passage de la Commission de sécurité.

ADAC : RENOVATION SALLES COMMUNALES

Suite à la proposition de l'ADAC pour la rénovation des deux salles communales situées près de la Mairie, le conseil municipal décide que certains points sont encore à revoir et propose d'attendre 2019 pour la réalisation de ces travaux.

NOUVEAU CONTRAT TELEPHONIE BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal une proposition de changement de fournisseur pour l'ensemble de la téléphonie des bâtiments communaux afin de bénéficier d'un meilleur débit et d'être opérationnel pour pouvoir se raccorder à la fibre.

Cette proposition comprend les prestations suivantes :

- Système de contrôle, onduleur, carte 4 ports ADS, câblage.
- Terminaux
- Licences et abonnements
- Installation du matériel sur site (déplacement inclus)

Pour un montant total HT de :

Soit 10 703.70 € en leasing sur 5 ans et 156.90 €/mois.

- Soit 8 890.70 € à l'achat comptant + 156.90 € abonnement/mois.

Le Conseil Municipal valide le devis auprès d'ORANGE en optant pour l'achat du matériel.

MAISON HEOUZAN

Le conseil municipal devra se prononcer sur le devenir de la maison Héouzan avant 2020. Solliciter l'ADAC pour des plans de rénovation.

TERRAINS PRIDO

La commune serait intéressée pour l'acquisition des terrains PRIDO situés près du lotissement de Parc an Traou. Ces terrains sont classés en zone non constructibles à ce jour.

Monsieur le maire est chargé de se renseigner auprès du propriétaire et le Conseil Municipal l'autorise à signer tout document afférent à cette affaire.

TARIFS CONVIVIO

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition tarifaire de la Société CONVIVIO de Bédée pour l'année 2018-2019, à savoir :

- | | |
|--|---------------|
| - Déjeuner adulte : | 2.44 € TTC |
| - Déjeuner Elémentaire | 2.44 € TTC |
| - Déjeuner maternelle | 2.29 € TTC |
| - Frais fixes mensuels sur 10 mois | 1742.48 € TTC |
| - Pénalité par cvt manquant en deça de 17100 | 0.25 € TTC |

QUESTIONS DIVERSES

FRAIS DE SCOLARITE – ECOLE DE PLOUAGAT

La Commune de PLOUAGAT à sollicitée le Maire pour une participation aux frais de scolarité d'un élève domicilié à Lanrodec qui rentre en classe bilingue.

Attendre de participer si d'autres élèves seront concernés avant de répondre et en avoir l'obligation.

P.L.U.I.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réunion qui s'est déroulée au LeffArmor.

Evolution démographique : + 1.2 %

Evolution résidentielle

Règle générale sur le principe de gestion des hameaux.

POINT SUR LA COMMUNE NOUVELLE

Prochaine réunion prévue le 17 mai avec proposition de groupes de travail.

ECOLE :

Estelle THORAVAL-GRONFIER informe le conseil municipal que les emplois du temps de l'ensemble du personnel de l'école vont être remaniés pour la prochaine rentrée scolaire.